



# ACADÉMIE DE BORDEAUX

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

## ARRETE

Article 1 : Le jury 31001VAE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Administration des fonctions publiques est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

### Président

M. VINCENT DUCROS  
INSP EDUC NATI HORS CLAS

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
ECONOMIE ET GESTION

### VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

Mme Cora-Line COLLEGNO

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

### MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Marielle MARTET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

### Membre de l'enseignement

Mme CHRISTINE BODRERO  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS  
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

Mme CELINE KURIC  
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 33608VAE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Coiffure est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

**Président**

M. JEREMIE RANQUE  
INSP EDUC NATI CLAS NORM

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
SC.BIO. ET SC. SOCIALES APPLIQUEES

**VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR**

M. KELIAN POUMEYROL

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
COIFFURE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

Mme OPHELIE LIDON

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
COIFFURE

**Membre de l'enseignement**

Mme CAROLE BONET  
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

Lycée professionnel des Menuts BORDEAUX  
COIFFURE

Mme BRIGITTE CASTANET  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

Lycée professionnel des Menuts BORDEAUX  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Mme AURELIE LE GUEVEL  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel des Menuts BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 33609VAE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Esthétique cosmétique parfumerie est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

**Président**

M. JEREMIE RANQUE  
INSP EDUC NATI CLAS NORM

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
SC.BIO. ET SC. SOCIALES APPLIQUEES

**VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR**

Mme MELYSSA CLAYE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ESTHETIQUE COSMETIQUE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

Mme Laura BORTOLIN

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ESTHETIQUE COSMETIQUE

**Membre de l'enseignement**

Mme FRANCINE DUPE  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Augustin - Lycée des  
métiers du bien-être, des soins et des services à la  
personne et du commerce BORDEAUX  
ESTHETIQUE COSMETIQUE

M. JULIEN LABAT  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Augustin - Lycée des  
métiers du bien-être, des soins et des services à la  
personne et du commerce BORDEAUX  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL

